

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 5 décembre 2016 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et Madame Josiane Perron.

Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

**2016-12-333 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point 13.7.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
- 4. Approbation des procès-verbaux**
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2016 \*
- 5. 1ere période de question du public**
- 6. Correspondance \***
  - 6.1. MTQ Réception de la Subvention PARRM
  - 6.2. MRC Val-St-François Règ 2014-03 modifiant le schéma d'aménagement pour Racine
  - 6.3. Cour municipale Remise mensuelle Octobre 2016
- 7. Finance**
  - 7.1. Autorisation des comptes \*
- 8. Règlementation**
  - 8.1. 2016-20 – Avis de motion – Modification règ zonage - Projets d'ensembles résidentiels et remblai et déblai \*
  - 8.2. 2016-22 – Avis de motion – Modification règ construction - Ajout de dispositions administratives
- 9. Administration**
  - 9.1. Démission du conseiller #5 au 9 novembre 2016 et élections partielles \*
  - 9.2. Modification des comités municipaux \*
  - 9.3. Approbation du calendrier municipal 2017 \*
  - 9.4. Nomination des maires suppléants 2017 \*
  - 9.5. Embauche pour l'entretien de la patinoire - Hiver 2016-2017 \*
  - 9.6. Dépôt du registre public des déclarations faites par les élus de Val-Joli
  - 9.7. Salaires pour les élections municipales régulières de novembre 2017 \*
  - 9.8. Formation Révision T4/R1 chez Infotech pour la directrice générale – 145\$ \*
  - 9.9. Cours d'eau St-Gabriel - Utilisation du surplus affecté de 168 000\$ \*
  - 9.10. Utilisation du fond de roulement pour couvrir la 2e partie de paiement du règlement 2016-11 jusqu'en 2017 \*
  - 9.11. Affectation des revenus suite à la vente du parc de l'énergie à la société Hydro-Québec \*
- 10. Loisirs**
  - 10.1. Contrat de la coordonnatrice en loisirs pour 2017 \*
- 11. Urbanisme**
  - 11.1. Compte rendu de l'inspectrice en bâtiment – Novembre 2016 \*
- 12. Voirie**

- 12.1. Subvention TECQ 2014-2018 – Modifications de programmation en vue de l'aqueduc \*
- 13. Affaires nouvelles et suivi**
  - 13.1. Autorisation au maire pour signature des brefs de saisie – Taxes impayées \*
  - 13.2. Demande d'aide financière dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2017 \*
  - 13.3. Collecte spéciale des sapins de Noël \*
  - 13.4. L'Étincelle – Parutions de vœux de Noël et du nouvel an. \*
  - 13.5. Trans-Appel – Résolution pour le service de transport adapté \*
  - 13.6. Résolution – Mandat aux procureurs \*
  - 13.7. Suggestion d'ajout d'un certificat de conformité municipale lors d'appels d'offres \*
- 14. Rapport des Comités**
  - 14.1. Régie Incendie
  - 14.2. Loisirs
  - 14.3. Environnement
  - 14.4. Trans-Appel
  - 14.5. Urbanisme
  - 14.6. Maire
- 15. 2e période de question du public**
- 16. Levée de l'assemblée**

**2016-12-334 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2016 soit adopté tel que présenté.

**5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Carl l'Étoile

Connexion du 94, Durocher à l'aqueduc de Windsor et demande afin de faire remettre du gravier sur la tranchée faite par la compagnie DOMTAR lors du branchement temporaire du 94, Durocher.

Mme Lussier

Demande un compte-rendu de la rencontre du maire à Québec concernant la subvention FEPTU.

Avise les membres du conseil que la Santé publique leur interdit maintenant d'utiliser l'eau même pour une douche.

**6. CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité.

**7. FINANCE**

**2016-12-335 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications; Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membres du conseil soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

## SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1er au 30 novembre 2016 représentent un total net de 12 859,31\$.

## INCOMPRESSIBLES DU MOIS

	N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
201600601 (C)	5717	2016-11-11	815			COTE STEPHANE	114,98 \$
201600598 (C)		2016-11-16	494			VISA DESJARDINS	24,00 \$
201600599 (C)		2016-11-16	28			HYDRO-QUEBEC	716,70 \$
201600600 (C)		2016-11-16	4			Bell Canada	188,63 \$
201600602 (C)		2016-11-23	964			TELUS	753,71 \$
201600603 (C)		2016-11-23	28			HYDRO-QUEBEC	698,67 \$
201600604 (C)		2016-11-23	28			HYDRO-QUEBEC	86,54 \$
201600605 (C)		2016-11-23	28			HYDRO-QUEBEC	350,36 \$
201600606 (C)		2016-11-28	723			AXION	91,87 \$
201600607 (C)		2016-11-28	28			HYDRO-QUEBEC	27,88 \$
201600608 (I)		2016-11-30	68			RECEVEUR GENERAL	2 093,51 \$
201600609 (I)		2016-11-30	67			MINISTRE DU REVENU	5 258,13 \$
201600610 (I)		2016-11-30	745			FIDUCIE DESJARDINS	1 806,50 \$
201600611 (I)	5718	2016-11-30	8			Retraite QUÉBEC	374,99 \$
<b>Total des chèques</b>							<b>12 586,47 \$</b>

## COMPTES À PAYER EN DATE DU 5 DÉCEMBRE 2016

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
201600612 (I)	5719	2016-12-06	14	COOP DES CANTONS	35,73 \$
201600613 (I)	5720	2016-12-06	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	80,46 \$
201600614 (I)	5721	2016-12-06	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	367,92 \$
201600615 (I)	5722	2016-12-06	35	LOCATION WINDSOR INC.	206,01 \$
201600616 (I)	5723	2016-12-06	40	MONTY SYLVESTRE, Cons. Juridiqu. Inc	3 454,38 \$
201600617 (I)	5724	2016-12-06	45	PRAXAIR INC	197,12 \$
201600618 (I)	5725	2016-12-06	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	172,65 \$
201600619 (I)	5726	2016-12-06	70	PETITE CAISSE	62,45 \$
201600620 (I)	5727	2016-12-06	81	DISTRIBUTION J.M. BERGERON	193,13 \$
201600621 (I)	5728	2016-12-06	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	659,30 \$
201600622 (I)	5729	2016-12-06	230	VILLE DE SHERBROOKE	3 640,15 \$
201600623 (I)	5730	2016-12-06	254	MINISTRE DES FINANCES	287,00 \$
201600624 (I)	5731	2016-12-06	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	388,59 \$
201600625 (I)	5732	2016-12-06	353	RESSORT DEZIEL INC	154,21 \$
201600626 (I)	5733	2016-12-06	359	GROUPE SIGNALISATION	61,52 \$
201600627 (I)	5734	2016-12-06	475	ACIERS SIMMONDS LTÉE	197,05 \$
201600628 (I)	5735	2016-12-06	595	WURTH Canada Limited	132,14 \$
201600629 (I)	5736	2016-12-06	638	FONDS D'INFORMATION SURLETERritoire	12,00 \$
201600630 (I)	5737	2016-12-06	678	SANI ESTRIE INC	9 067,34 \$
201600631 (I)	5738	2016-12-06	743	LACASSE PIER	133,88 \$
201600632 (I)	5739	2016-12-06	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	211,05 \$
201600633 (I)	5740	2016-12-06	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	1 174,04 \$
201600634 (I)	5741	2016-12-06	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	521,20 \$
201600635 (I)	5742	2016-12-06	843	Excav. Remorquage Michel Marcotte	11 104,64 \$
201600636 (I)	5743	2016-12-06	857	DESMARAIS LETENDRE LINE	4,16 \$
201600637 (I)	5744	2016-12-06	876	SINTO INC	77,61 \$
201600638 (I)	5745	2016-12-06	883	POMPEX INC	930,28 \$
201600639 (I)	5746	2016-12-06	894	PITNEY BOWES	229,95 \$
201600640 (I)	5747	2016-12-06	947	CAMIRÉ ROLLAND	226,00 \$
201600641 (I)	5748	2016-12-06	950	GARY DACRES ENR	259,27 \$
201600642 (I)	5749	2016-12-06	962	Excavation R. Toulouse & Fils	1 150,40 \$
201600643 (I)	5750	2016-12-06	1004	DISTRIBUTION JPG INC.	17,71 \$
201600644 (I)	5751	2016-12-06	1081	TENCO INC.	765,46 \$
201600645 (I)	5752	2016-12-06	1085	CARROSSERIE M. LEBLANC	183,96 \$
<b>Total des chèques</b>					<b>36 358,76 \$</b>

## 8. RÈGLEMENTATION

### 2016-12-336 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2016-20 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-6 POUR Y INTÉGRER DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES, D'ENSEMBLES RÉSIDENITIELS ET DE REMBLAI ET DÉBLAI**

Monsieur Gilles Perron donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2016-20 modifiant le règlement de zonage 2004-6 dans le but :

- D'intégrer des dispositions administratives de :
  - Mandat général
  - Obligation d'inspection
  - Droit de l'inspecteur et obligations des propriétaires et occupants
  - De procédures en cas de contravention
- D'intégrer des dispositions concernant les projets d'ensembles résidentiels intégrés;
- D'intégrer des dispositions concernant les travaux de remblai et déblai;

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

### 2016-12-337 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2016-22 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 2004-8 POUR Y AJOUTER DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES**

Monsieur Sylvain Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2016-22 modifiant le règlement de construction 2004-8 dans le but :

- D'intégrer des dispositions administratives de :
- Mandat général
  - Obligation d'inspection
  - Droit de l'inspecteur et obligations des propriétaires et occupants
  - De procédures en cas de contravention

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

## 9. ADMINISTRATION

### 2016-12-338 **DÉMISSION DU CONSEILLER #5 EN DATE DU 9 NOVEMBRE 2016 ET ÉLECTIONS PARTIELLES**

**ATTENDU QUE** le conseiller #5, Monsieur Stéphane Robidas a remis sa démission par écrit en date du 9 novembre 2016;

**ATTENDU QUE** l'article 335 de la *Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités* indique que le conseil peut décréter s'il souhaite combler la vacance par une élection partielle;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas combler la vacance créée par la démission du conseiller #5 tel qu'autoriser dans la *Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités*.

**2016-12-339 MODIFICATION DES COMITÉS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli a reçu la démission du conseiller no 5, Monsieur Stéphane Robidas et qu'il faut maintenant redistribuer ses responsabilités aux comités municipaux;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le tableau des comités municipaux comme suit jusqu'aux prochaines élections municipales régulières:

2016-12-

<b>COMITÉS</b>	<b>SYLVAIN COTÉ Siège 1</b>	<b>PHILIPPE VERLY Siège 2</b>	<b>GILLES PERRON Siège 3</b>	<b>RAYMOND CÔTÉ Siège 4</b>	<b>VACANT Siège 5</b>	<b>JOSIANE PERRON Siège 6</b>
<b>3 VOIRIE</b>	<b>X</b>	<b>P</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	-	<b>X</b>
<b>0 LOISIRS ET CULTURE</b>				<b>VP</b>	-	<b>P</b>
<b>P URBANISME, P PROMOTION DOMICILIAIRE, B COMMUNICATION A</b>	<b>S**</b>	<b>P</b>	<b>X</b>		-	<b>S**</b>
<b>T FINANCES I</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	-	<b>P</b>
<b>O PERSONNEL N</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	-	<b>X</b>
<b>ENVIRONNEMENT, DÉCHETS, MATIÈRES RÉCYCLABLES</b>				<b>X</b>	-	<b>P</b>
<b>RÉGIE INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE, SQ SÉCURITÉ CIVILE</b>	<b>S</b>	<b>X</b>	<b>P</b>		-	
<b>N TRANS-APPEL R</b>			<b>P</b>		-	

**RIER MUNICIPAL 2017**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le calendrier municipal 2017 et de le distribuer en couleur dans le journal Les Nouvelles de Val-Joli de décembre 2016.

**2016-12-341 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS 2017**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents

De nommer le maire-suppléant pour décembre de l'année en cours, ainsi que pour l'année 2017 en cas d'absence du maire, de la façon suivante :

Janvier-Février	Conseiller	no 2 :	Philippe Verly
Mars-Avril	Conseiller	no 3 :	Gilles Perron
Mai-Juin	Conseiller	no 4 :	Raymond Côté
Juillet-Août	Conseiller	no 5 :	Josiane Perron
Sept. – Octobre	Conseillère	no 6 :	Sylvain Côté
Nov.- Décembre	Conseiller	no 1 :	À déterminer après élections

D'aviser la MRC de la liste ci-haut adoptée conformément à la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

**2016-12-342      EMBAUCHE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE –  
HIVER 2016-2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a reçu 1 seul curriculum vitae suite à l'annonce de l'ouverture du poste d'entretien de la patinoire pour l'hiver 2016-2017;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté:

D'embaucher monsieur Carl Maurice pour l'entretien de la patinoire à un taux horaire de 13\$;

D'autoriser monsieur Dave Maurice à remplacer son frère, à l'occasion, pour l'entretien de la patinoire.

**DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR  
LES ÉLUS DE VAL-JOLI POUR L'ANNÉE 2016**

La directrice générale dépose un registre qui ne contient aucune donnée.

**2016-012-343      SALAIRE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES RÉGULIÈRES**

**ATTENDU QU'** en novembre prochain aura lieu l'élection générale;

**ATTENDU QUE** la Loi sur les élections et référendums prévoit les rémunérations et que le conseil peut par résolution les modifier;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des membres présents d'autoriser les salaires suivants pour l'élection générale du 5 novembre 2017 à savoir:

**RÉMUNÉRATION SI TENUE D'UN SCRUTIN**

PRÉSIDENTE D'ÉLECTION	1 400\$
SECRÉTAIRE D'ÉLECTION (¾ DU SALAIRE DU PRÉSIDENT)	1 050\$
FORMATION	18\$/ SÉANCE
RÉVISEUR	14\$/h

SECRÉTAIRE COMMISSION RÉVISION		14\$/h		
AGENT RÉVISEUR		14\$/h		
SCRUTATEUR	BV	196\$/JOUR		
	BVA	147\$/JOUR		
SECRÉTAIRE BUREAU VOTE	BV	155\$/JOUR		
	BVA	133\$/JOUR		
PRÉPOSÉ À L'INFORMATION		175\$/JOUR		
PRÉSIDENT TABLE DE VÉRIFICATION	BV	161\$/JOUR		
	BVA	123\$/JOUR		
MEMBRE TABLE DE VÉRIFICATION	BV	140\$/JOUR		
	BVA	103\$/JOUR		
FOURNIR ET FAIRE PRÉPARER LES DEUX REPAS			POUR	LE
PERSONNEL ÉLECTORAL				

#### **RÉMUNÉRATION S'IL N'Y A PAS DE SCRUTIN**

PRÉSIDENTE D'ÉLECTION : 716,94\$

SECRÉTAIRE D'ÉLECTION : 537,71\$ ( $\frac{3}{4}$  DU SALAIRE DU PRÉSIDENT)

#### **2016-012-344    FORMATION RÉVISION T4/R1 CHEZ INFOTECH POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**ATTENDU QU'** une formation en formule Webinar d'une demie journée est offerte par la compagnie Infotech sur la révision des T4 et relevés 1 dans le programme informatique Sygem;

**ATTENDU QUE** la formation est au montant de 145\$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à participer à la formation en formule Webinar à partir de son ordinateur du bureau et de défrayer les frais d'inscriptions de 145\$ plus taxes.

#### **2016-12-345    COURS D'EAU ST-GABRIEL - UTILISATION DU SURPLUS AFFECTÉ DE 168 000\$**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à transférer un montant de 168 000\$ du surplus affecté au projet de cours d'eau St-Gabriel vers le poste budgétaire no 02-460-01-951 pour l'année 2016 afin de payer la quote-part de la municipalité dans le projet commun avec la Ville de Windsor sous la responsabilité de la MRC du Val-Saint-François.

#### **2016-12-346    UTILISATION DU FOND DE ROULEMENT POUR COUVRIR LA 2<sup>E</sup> PARTIE DE PAIEMENT DU RÈGLEMENT 2016-11 JUSQU'EN 2017**

**ATTENDU QUE** le règlement no 2016-11 *Imposant un mode de tarification po*

**ATTENDU QUE** le règlement no 2016-11 *Imposant un mode de tarification pour le paiement des dépenses pour les travaux d'aménagement du cours d'eau St-Gabriel* spécifie que la taxation pour le remboursement des dépenses se fera sur 2 années, 2016-2017 incluant des frais d'intérêts;

**ATTENDU QUE** la seconde moitié pourrait être immobilisée;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'utiliser** un montant de 32 456.17\$ du fond de roulement pour l'année budgétaire 2016, soit 31 510.84\$+3% intérêt;

**D'utiliser** la première taxation complémentaire pour rembourser en 2017 et la seconde taxation complémentaire de décembre 2017 pour rembourser le fond de roulement durant l'année budgétaire 2018.

#### **2016-12-347 AFFECTATION DES REVENUS SUITE À LA VENTE DU PARC DE L'ÉNERGIE À LA SOCIÉTÉ HYDRO-QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la vente du parc de l'énergie à la société Hydro-Québec prévoit que la municipalité réserve l'utilisation de ses montants à des projets communs et structurants pour la communauté que sont :

- Bâtiment de patinoire incluant l'aqueduc si possible;
- Entrepôt d'équipements et de produits dangereux pour l'environnement.

**ATTENDU QU'** un compte de banque dédié à ce montant a déjà été ouvert afin d'en faire le suivi;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'affecter le surplus créé par la vente du parc de l'Énergie à la Société Hydro-Québec, à des projets communs et structurants.

### **10. LOISIRS**

#### **2016-12-348 CONTRAT DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS POUR 2017**

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'embaucher de nouveau, madame Yannik Scrosati en tant que coordonnatrice des loisirs pour l'année 2017 et d'autoriser la directrice générale, madame Julie Brousseau à signer le contrat avec ses annexes, au nom de la municipalité pour la réalisation de 3 projets sur un total de 150 heures avec la possibilité d'un ajout d'heures ou de projet si souhaité par les membres du conseil.

### **11. URBANISME**

#### **COMPTE RENDU DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**



Le maire résume les activités de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois.

## **12. VOIRIE**

### **2016-12-349 SUBVENTION TECQ 2014-2018 – MODIFICATION DE PROGRAMMATION EN VUE DE L'AQUEDUC**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit modifier sa précédente programmation déposée le 3 mars 2016;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu, les modifications et autorise son envoi au ministère des Affaires municipales et de documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructure municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute autre modification qui pourrait être apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

## **13. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS**

**2016-12-350    AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE DES BREFS DE SAISIE**

**ATTENDU QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a présenté une liste des contribuables qui doivent des arriérés de taxes;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents

**D'**autoriser le maire à signer les brefs de saisie pour les contribuables sélectionnés de la liste des comptes impayés et ce, dès que le premier versement du compte 2016 deviendra dû.

**2016-12-351        DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire embaucher deux étudiants pour l'été 2017;

**ATTENDU QUE** la période pour présenter une demande à Services Canada est du 7 décembre 2016 au 20 janvier 2017;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents

**D'**adresser une demande de subvention dans le cadre d'Emploi d'Été Canada 2017 pour l'embauche de deux étudiants pour l'été 2017.

La secrétaire sera la personne responsable du dossier de demande de subvention.

**2016-12-352        COLLECTE SPÉCIALE DES SAPINS DE NOËL**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents :

**DE** participer à la collecte d'arbres de Noël offert par la Société de Gestion des Matières Résiduelles (SGMR qui devrait être fait au point de dépôt municipal le 16 janvier 2017. La publicité sera faite par la SGMR.

**2016-12-353        L'ÉTINCELLE – PARUTIONS DE VŒUX DE NOËL ET DU NOUVEL AN**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de faire paraître des vœux de Noël et du Jour de l'an dans le journal l'Étincelle pour un montant total de 122,50\$.

**2016-12-354        TRANS-APPEL – SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2017**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor, délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel Inc., l'organisation du service de transport adapté;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2017 et de payer la quote-part établie à 3,74\$ par personne pour un montant de 5 849,36\$;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2017 : 3.25\$ pour un déplacement local, 7,50\$ pour un déplacement hors-territoire (Sherbrooke);

**ATTENDU QUE** le Municipalité accepte les prévisions budgétaires 201 de l'organisme Trans-Appel Inc.;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter et envoyer la présente résolution à Trans-Appel et à la Ville de Windsor.

#### **2016-12-355 MANDAT AUX PROCUREURS**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. afin d'entreprendre tout recours afin de s'assurer du respect de la règlementation municipale à l'égard du propriétaire de l'immeuble du 621, route 143.

#### **2016-12-356 SUGGESTION D'AJOUT D'UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ MUNICIPALE LORS D'APPELS D'OFFRES**

**ATTENDU QUE** le Ministères des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des Transports du Québec fait affaire avec des sous-traitants pour le déneigement et le déglçage d'une partie des routes sous leur juridiction;

**ATTENDU QUE** les contrats comprennent des dispositions obligeant les sous-traitants à respecter les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux;

**ATTENDU QUE** dans les appels d'offres, les soumissionnaires sont appelés à joindre à leur offre, un nombre défini de documents obligatoires;

**ATTENDU QUE** la liste de documents obligatoires ne comprend pas un certificat de conformité, délivré par la municipalité où les sous-traitants comptent s'installer pour la durée du contrat;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec de rendre obligatoire avec tout dépôt de soumissions, un certificat de conformité délivré par la municipalité attestant du respect des réglementations municipales.

#### **14. RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

#### **15. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Michel Maurice

Suggère de prendre des citoyens, dans la mesure du possible, comme employés lors des élections 2017.

M. Éric Sundborg

Discute au sujet des puits contaminés.

M. Karl l'Étoile

S'informe si la contamination provenant potentiellement de DOMTAR est gérée par la compagnie.

Mme Suzanne Grimard

Demande comment, suite à l'avis de motion interdisant le dynamitage dans le secteur St-Gabriel, la municipalité entend gérer le dynamitage dans la Ville de Windsor et chez DOMTAR?

M. Sébastien Grimard

Présence de différents produits sur le site de l'ancien site d'enfouissement #3 de la compagnie DOMTAR.

M. Éric Sundborg

Discute d'annexion avec la Ville de Windsor pour un secteur en particulier.

**2016-12-357      16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21 heures 30 minutes

La prochaine séance ordinaire se tiendra le LUNDI, le 9 janvier 2017 à 20h00.

Proposition adoptée

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré  
Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Brousseau  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES  
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré, maire

